

LE DEBAT REGLE

Définition

- Débat : discussion, souvent organisée, autour d'un thème entre plusieurs personnes
- Débattre : discuter une question, un problème, en examinant tous les aspects contradictoires
- Débat réglé : on l'appelle réglé quand un modérateur gère et structure le déroulement :
 - en mettant en évidence la position des différents débatteurs,
 - en facilitant les échanges entre eux,
 - en essayant éventuellement d'arbitrer les conflits et de concilier les positions opposées

De ce point de vue, le modérateur contribue à rendre possible la construction conjointe d'une réponse commune.

Le débat peut prendre différentes déclinaisons en fonction des intentions visées :

- débat à caractère pédagogique (élaboration d'hypothèses en sciences, résolution de problèmes, ...)
- débat décisionnel (régler des conflits, établir un règlement de classe, ...)
- débat citoyen (vie de la classe, de l'école, ...)
- débat « philosophique » (réflexion, échanges sur des sujets tels que le bonheur, ...) ; littéraire, artistique

Objectifs

- Apprendre à réfléchir, à prendre la parole, à penser par soi-même, à poser un problème.
- Argumenter, convaincre par la raison.
- Confronter les interprétations.
- Apprendre à écouter, à respecter l'autre, son opinion, sa différence.
- Être confronté à d'autres points de vue, clarifier ses idées.
- Articuler la maîtrise de la langue et l'éducation civique.
- Echanger des points de vue différents, des représentations du monde diverses.
- Formuler des hypothèses, développer une démonstration.
- Apprendre à échanger dans la non violence.
- Construire un savoir
- Se former un point de vue, se construire une parole personnelle
- Structurer sa pensée (même sans « participation active »)
- Affirmer son identité, construire sa personnalité
- Construire son esprit critique
- Prendre des décisions, en assurer un suivi
- Se former à la citoyenneté, devenir citoyen
- Apprendre les conditions et les enjeux du débat démocratique
 - C'est un temps de proposition et d'écoute, de négociation et de prise de décisions concernant la vie de la classe ou de l'établissement scolaire. C'est un temps d'apprentissage des modalités de fonctionnement d'un débat démocratique.
- Former le jugement
 - C'est un temps d'analyse et de confrontation de points de vue concernant l'ensemble des sujets qui concernent directement les élèves (vie de la classe ou de l'école) ou qui concerne des problématiques plus générales, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales.
- Réguler la vie collective
- Découvrir les règles du groupe
- Mettre en œuvre des principes et des valeurs civiques
- Apprendre à coopérer

Les intérêts

- La facilitation de l'expression de tous
- Le développement de l'écoute, de la prise de parole (surtout en grand groupe)
- L'apprentissage à différer sa prise de parole
- La structuration de la pensée pour tous
- Le travail de l'argumentation, son développement
- L'adhésion dans le groupe qui est facilitée
- La régulation des conflits
- La possibilité de construire un règlement de classe, d'école
- La possibilité de faire des liens entre le vécu personnel et le vécu de classe
- Le réinvestissement dans d'autres travaux de groupe
- L'éveil à la curiosité
- Les contenus que l'on peut aborder et qui ne le sont pas habituellement
- La découverte du plaisir de l'échange, du débat
- S'autoriser à prendre la parole et la prendre à bon escient
- Faire évoluer son point de vue
- Apporter une cohésion dans le groupe
- Dynamiser la classe
 - sur le plan social : apprentissage du vivre ensemble et du respect des différences, confrontation et défense d'idées
 - sur le plan cognitif : débat au service des apprentissages dans les différentes disciplines : éducation civique (connaissances, valeurs, ...) ; sciences, histoire (démarches, contenus), ...
 - sur le plan linguistique : compétences langagières, construction des échanges s'appuyant sur une argumentation

Conditions d'une éducation active à la démocratie

- L'explication du projet éducatif de la classe ou de l'établissement (principes et valeurs de référence)
- La définition de l'espace de liberté et de l'espace négociable (interdits, droits et devoirs des élèves)
- La recherche de cohérence éducative (des co-errances arbitraires à la cohérence éducative)
- La confiance dans la capacité des élèves à participer à la vie de la classe ou de l'établissement (la reconsidération du rapport autoritaire adultes/élèves, la délégation de responsabilités)
- La prise en compte effective de la parole des élèves (mise en place de structures d'expression et de médiation)

Difficultés et risques

Les difficultés :

Le débat réglé oblige l'enseignant à se mettre en retrait. Il doit revoir sa place habituelle pour permettre au président de séance et au secrétaire de remplir leurs rôles. Cela pose problème à certains élèves qui ont l'habitude de centrer leur attention sur le maître ou la maîtresse et qui n'accordent pas suffisamment de « crédit » au président de séance.

Le débat met la parole « aux mains » des enfants alors même que l'on passe son temps à la confisquer. Ce moment peut être redoutable car les élèves, dans certains cas, peuvent mettre l'enseignant réellement en difficulté.

La demi-heure de débat instituée dans les emplois du temps ne doit pas se transformer en un temps formel, vide de sens.

Les CE2 n'ont pas la même capacité à débattre que les CM2. La demi-heure peut s'avérer trop longue. Au cours des débats, il est parfois difficile de sortir des (petits) problèmes individuels.

Le débat suppose une capacité d'écoute et de respect mutuel qui doit être posée en préalable.

Il est important de commencer les débats de façon régulière dès le CE2 afin d'habituer les élèves à cette pratique et au respect de son code.

Les risques :

- Les élèves placés dans des situations où ils se sentent mal à l'aise
- Le choix de sujets qui ne peuvent pas être entendus par tous
- Le risque de blocage
- Le risque de dérapage : absence du respect de l'autre, pas d'écoute, désordre...

- Les comportements dérangeants ou transgressifs
- Les effets 'leader' ou 'élèves inhibés' qui peuvent être accentués, toujours les mêmes enfants qui s'expriment et toujours les mêmes qui restent en retrait
- La confusion entre le débat et le cours d'éducation civique
- La pauvreté des sujets abordés
- La moquerie, l'irrespect, le tribunal, l'accusation, le bouc émissaire
- La voie ouverte à des propos inacceptables (propos racistes par exemple comment réagir ? les propos sont-ils tous acceptables ?)
- La voie ouverte à pouvoir tout négocier même la loi
- Propos qui deviennent très/trop personnels, ingérence dans la vie privée

Les enjeux

- La construction de la pensée, d'une parole personnelle, de la personnalité, de l'esprit critique, de son identité
- L'expression de ses sentiments
- L'ouverture d'esprit
- La formation des citoyens
- La possibilité pour chacun de s'exprimer
- La confrontation des opinions
- L'acceptation de la parole de l'autre
- Le droit aux pensées divergentes
- Le respect de l'autre, de sa personne, de son point de vue
- La tolérance, l'acceptation de la différence
- La possibilité de faire évoluer son propre point de vue et le point de vue de l'autre afin qu'il n'y ait pas obligatoirement d'idée commune
- La possibilité de trouver des solutions pratiques à des problèmes réels
- La possibilité de progresser scolairement compte tenu des enjeux pédagogiques

L'école cherche à former le futur citoyen éclairé qui sera capable de faire des choix éthiques et politiques en toute conscience selon :

- L'axe des savoirs : acquérir des connaissances sur le fonctionnement et les fondements historiques de notre système (ex : comment la loi est-elle élaborée en France ?). C'est le champ de l'éducation.
- L'axe des actes : agir dans le respect des règles de vie en collectivité (ex : respect par les élèves des règles de vie à l'école). C'est le champ de l'éducation.
- L'axe des valeurs : réfléchir sur ce qu'est la loi, la notion d'égalité. C'est le champ de la réflexion, de la conceptualisation.

Les éléments-clés

Quelques questions récurrentes :

- Quelle est la place et le rôle de l'enseignant ?
 - A côté, en dehors, dedans ?
- De quoi peut-on parler durant le temps de débat ?
 - Le débat est-il un tribunal ?
 - Peut-on aussi parler de l'enseignant ?
 - Peut-on parler de l'actualité ?
- Comment amener les élèves à respecter les principes ou les règles qu'ils ont édictés ?
 - Pouvoir législatif et pouvoir de « police »

Prise en compte de la diversité des points de vue :

Le groupe doit savoir :

- Accueillir tous les avis et toutes les réactions
- Mettre en évidence les points de désaccord
- Rechercher sur les points essentiels la solution la plus acceptable pour tous
- Eviter de résoudre les conflits en se référant uniquement à la loi de la majorité, le groupe doit être capable d'analyser son fonctionnement
- Identifier les difficultés et proposer des solutions
- Identifier de nouvelles compétences ou de nouveaux rôles

Institutionnalisation du débat :

- Institutionnaliser, c'est créer progressivement les « règles » (conditions, principes, cadre, ...) de fonctionnement du débat.
 - Certains principes ne sont pas négociables car ce sont ceux qui permettent l'expression de tous
 - D'autres sont modulables et viennent en réponse à des problèmes que l'on découvre
- Les éléments clés
 - L'inscription à l'emploi du temps
 - La disposition spatiale
 - L'ordre du jour
 - Le déroulement du débat
 - Le suivi des décisions

Les éléments déclencheurs :

- Faits d'actualité : en classe, dans la ville, ...
- Lecture d'un ouvrage, de la presse
- Expérience menée en classe
- Exposé d'élèves
- Invitation d'adultes choisis : historien, témoin d'un événement, voyageur; le directeur par rapport au règlement; le CPC; l'agent d'entretien pour la propreté; l'infirmière pour la santé; ...

La mise en place

Les outils :

- 1 affiche pour mettre en mémoire la question du débat et les sous-thèmes
- 1 boîte à idées et/ou boîte à problèmes
- 1 bâton de parole ou micro : c'est l'objet qui autorise la parole
- 1 cahier de débats pour y consigner les synthèses
- des grilles d'observation (en fonction de l'organisation choisie)

Les conditions du débat :

- Un nombre limité de participants (si groupe classe, distribuer des rôles)
- Une disposition spatiale conviviale favorisant le face à face
- Une même organisation chaque fois
- Un rappel des règles à respecter (prise de parole, respect, écoute, confidentialité des débats, ...)

Une préparation possible :

- Formuler la question qui sera mise en débat; elle peut être liée à la vie de la classe (ex : «faut-il réglementer les jeux dans la cour de récréation ?»), à une situation qui interpelle les élèves (ex : «pourquoi aider les pauvres ?»), ou encore une interrogation plus métaphysique (ex : «qu'est-ce que ça veut dire être grand ?»). Mettre cette question par écrit sur une affiche.
- Demander aux élèves de rechercher individuellement et par écrit leurs arguments.
- Rechercher des documents (articles de presse, textes réglementaires) pour enrichir l'argumentation et les mettre à disposition dans la classe dans le cadre des activités de délestage par exemple.
- La veille du débat, déterminer les sous-thèmes de la question mise en débat (ces sous-thèmes apparaissent avec la lecture des documents) et l'ordre dans lequel on va les aborder. Les écrire sur l'affiche.
- Déterminer également les rôles.

L'animation :

- Elle sera progressivement confiée aux élèves (pratique modélisante, identification des compétences)
- Tous les élèves occuperont le rôle d'animateur
- L'enseignant aidera les élèves à identifier les difficultés rencontrées durant le débat
- Les règles élaborées seront nécessairement évolutives
- L'animation du débat pourra prendre différentes formes : grand groupe, petits groupes, avec synthèse, ...
- Quelques compétences seront à construire : distribuer la parole et interrompre les bavards, encourager l'expression de tous, gérer le temps, faire respecter l'ordre du jour, reformuler, faire des synthèses, recentrer les débats, relancer, faire apparaître des divergences, rechercher un consensus, ...

L'ordre du jour :

- Il est habituellement préparé, avec ou sans l'aide de l'enseignant, par des élèves (parfois élus par leurs camarades). Il peut parfois ne concerner qu'un seul point et être rédigé sans aucune préparation pour un conflit à résoudre d'urgence, une réponse rapide à donner.
- Il est arrêté avant le temps de débat et communiqué à chaque participant.
- Les propositions de sujets à mettre en débat peuvent être :
 - notées sur un panneau d'affichage (peut être organisé en plusieurs rubriques qui permettent de distinguer le relationnel et l'organisationnel)
 - glissées dans une boîte (cette formule permet de préserver l'anonymat de ceux qui le souhaitent, les élèves sont obligés de passer par l'écrit)
- Progressivement, il distinguera les éléments relationnels des éléments fonctionnels :
 - les critiques de comportement
 - les félicitations
 - les questions « problèmes à résoudre » ou suivi de projets
- Quelques exemples de sujets.
 - Vie de la classe :
 - organisation spatiale ou matérielle de la classe
 - problèmes relationnels
 - formation de groupes de travail
 - élaboration des règles de vie
 - élaboration et suivi de projets
 - décisions de la coopérative souvent en rapport avec les projets élaborés
 - analyse de difficultés dans les apprentissages (ou autres) et stratégies de soutien...
 - Vie de l'école :
 - participation de la classe à un projet de l'école
 - participation aux décisions et à l'écriture de règlements spécifiques
 - Vie de la cité, problèmes d'actualité :
 - organisation d'un projet concernant la cité
 - organisation d'un projet concernant des problématiques sociales, environnementales
 - débat sur des questions d'actualité à partir de l'étude des médias ou de situations vécues

Un déroulement :

- L'animateur ouvre le débat par une formule rituelle (ex : « la séance est ouverte »).
- Il pose le cadre : la question et ses sous-thèmes, les rôles, l'horaire. Il rappelle les conditions de prise de parole. (5')
- Il lance le 1^{er} sous-thème et régule les prises de parole; lorsque le sous-thème lui semble épuisé, il recentre sur la question principale et lance le sous-thème suivant. (20')
- En fin de séance, il fait la lecture des notes prises par les secrétaires. On y apporte les compléments éventuels.
- L'animateur clôt la séance par une formule rituelle.
- Les secrétaires rédigent la synthèse qui sera transcrite dans le cahier de débats; chaque élève en est également destinataire de même que sa famille par le biais du cahier de correspondance.

Les rôles :

- Le président : responsable du déroulement du débat
 - Annonce l'ordre du jour
 - Pose les problèmes
- L'animateur
 - Aborde les projets
 - Distribue la parole
 - Reformule les idées
- Le secrétaire
- D'autres rôles pourront être progressivement intégrés : le gardien du temps, le responsable du suivi des décisions, l'observateur, le technicien, le reformulateur, le synthétiseur

Le rôle de l'enseignant :

Son rôle se limite à faire travailler et réfléchir les élèves, non à travailler à leur place. Il s'agit bien d'amener les élèves à débattre entre eux.

- Il rend le débat matériellement possible.
- Il organise les conditions intellectuelles de l'échange.
- Il permet au débat de s'inscrire dans des continuités pédagogiques externes ou internes.

- Intellectuellement, il est garant de la qualité des échanges.
- Il peut mobiliser des moyens pédagogiques généraux pour viser un débat réfléchi.

Règles importantes pour gérer la parole :

- Respecter le temps défini : 30 mn (temps limite d'attention des élèves)
- Traiter d'un seul thème par séance
- Prendre la parole chacun à son tour; laisser le droit de ne pas participer aux élèves
- Ne pas interrompre celui qui parle (y compris l'enseignant, fond et forme du propos)
- Argumenter toute parole
- Interdire toute moquerie, geste d'agacement ou mépris exprimé par des attitudes non verbales
- Présenter son point de vue calmement, en articulant
- Ne pas monopoliser la parole; donner la priorité à celui qui n'a pas encore parlé
- Ecouter et prendre en compte la parole d'autrui

En cas de désaccord ou de situation de communication bloquée :

- Entendre tous les avis, dès lors qu'ils sont respectueux; les noter au tableau
- Mettre en évidence les points de désaccord
- Rechercher la solution la plus acceptable qui porte sur l'essentiel
 - Eviter de résoudre les conflits en se basant uniquement sur la loi de majorité des votes. Un vote peut être indicatif sans prise de décision
- Reporter à une autre date (mise à distance, pas de réponse à chaud)
 - Vigilance quant aux débats prenant la forme d'expression de plaintes, de tribunal; quant au mode de règlement par un vote

L'évaluation, le suivi

Evaluer le débat :

- Les prises de paroles se sont-elles bien passées ?
- Tous les élèves qui le souhaitaient ont-ils pu prendre la parole ?
- A-t-il fallu recentrer le groupe sur le sujet ?
- Y a-t-il eu des apartés ? Comment ont-ils cessé ?
- Y a-t-il des interventions sans écho ?
- A-t-on pu aborder tous les points de l'ordre du jour ? si non, pourquoi ?
- Y a-t-il eu des synthèses et des relances ?
- Y a-t-il eu des conflits ? Comment ont-ils été réglés ?
- L'ambiance générale était-elle sérieuse, tendue, enjouée ?
- Les participants ont-ils fait preuve d'un grand intérêt ou paraissaient-ils s'ennuyer ?
- Les participants étaient-ils centrés sur le contenu? Centrés sur eux-mêmes ?
- Quels sont les éléments qui ont fait avancer la discussion ?
- Quels sont les éléments qui ont freiné la discussion ?
- Quelles sont les interventions qui ont été reprises et discutées ?
- Des décisions ont-elles été prises ? Comment ?
- Quelles suites sont données aux propositions ?

Le suivi des décisions :

Puisque ce n'est pas un moment informel vide de sens, il y a forcément des situations appelant des décisions, donc un suivi. C'est un élément majeur de la vie démocratique. Il ne suffit pas d'avoir longuement débattu avant de prendre des décisions pour que celles-ci s'appliquent spontanément. Combien de réunions d'adultes se terminent sur des décisions généreuses que l'on s'empresse de ne pas mettre en œuvre, tout simplement parce que l'on a oublié de réfléchir aux modalités de leur mise en œuvre ?

Pour que les décisions soient suivies d'effet, il est tout d'abord nécessaire d'en garder la mémoire (dans un cahier ou un registre spécial), de faire, à chaque nouveau débat, un point sur les décisions et points abordés lors du débat précédent, et il est ensuite indispensable de déterminer les responsabilités des uns et des autres, les échéances, ...

| Questions à l'ordre du jour | Décisions | Qui ? Pour quand ? | Reste à régler | Qui ? Quand ? |
|-----------------------------|-----------|-----------------------|----------------|------------------|
| | | | | |